



SAINT-DOLAY INFO

INFORMATION MUNICIPALE N°253

AVRIL 2018

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 19 AVRIL 2018

Présents : 14

Absente excusée : Jacqueline MARTINO qui donne pouvoir à Isabelle SIRLIN

Absents : Karine BERTHO

: Yoann COLPIN

Le quorum étant atteint, le Maire ouvre la séance à 20 h 30

Céline BAILLY est nommée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

A- Approbation du compte rendu du conseil municipal du jeudi 29 Mars 2018.

B- DELIBERATIONS.

1- Commission bâtiments :

- Validation des devis pour les travaux à l'ALSH (Centre de Loisirs).

2- Réalisation d'un emprunt pour financer les travaux 2018.

3- Proposition d'une convention pour la gestion de l'abribus en centre ville.

4- Demande de subvention exceptionnelle de l'OMSCL (Office Municipal des Sports de la Culture et des Loisirs).

5- Budget Annexe Assainissement : Demande de Modification N°1.

C- INFORMATIONS.

1- Présentation du SATESE du 27/03/2018 (Service d'Appui Technique à l'Épuration et au Suivi des Eaux).

D- QUESTIONS DIVERSES.

1- Terrain d'accueil des groupes familiaux des gens du voyage pour l'année 2018.

2- Sentiers pédestres encombrés par des branchages.

3- Déploiement de la fibre optique par la communauté de communes ARC SUD BRETAGNE à BILLIERS.

A- Approbation du compte rendu du conseil municipal du jeudi 29 Mars 2018.

Accord du conseil 12 voix pour et 2 abstentions (Béatrice BALAC est arrivée après le vote).

B- DELIBERATIONS.

1- Commission bâtiments : Validation des devis pour les travaux de l'ALSH (Centre de Loisirs).

Patrick GERAUD et la commission bâtiments proposent aux élus de refaire le sol parquet des deux salles de l'ALSH de l'ancien bâtiment avec un dallage béton. Deux entreprises de maçonnerie ont été consultées pour le sol en béton et il est proposé de retenir la moins disante, FERREIRA CONSTRUCTION de BEGANNE pour un montant de 7 833,60 € HT.

Emmanuelle GONCALVES et la commission enfance/jeunesse proposent aux élus de recouvrir le sol béton de ces deux salles, d'un revêtement de sol souple en PVC. Trois entreprises ont été consultées et il est proposé de retenir la mieux disante, JOSSELIN PEINTURE de VANNES pour un montant de 9 589,87 € HT.

Accord du conseil à l'unanimité des présents (Béatrice BALAC est arrivée après le vote).

2- Réalisation d'un emprunt pour financer les travaux 2018.

M. Le Maire rappelle aux conseillers municipaux qu'au dernier conseil municipal de mars 2018, il a été voté un budget d'investissement avec des travaux conséquents mais nécessaires. Afin de financer ceux-ci il propose de réaliser un premier emprunt d'un montant de 700 000 € avec un profil structuré (défini par le cabinet EFG Conseil) dont 297 000 € vont servir à rembourser un ancien emprunt structuré par anticipation. Quatre banques ont été consultées et il est proposé de retenir la mieux disante, la Caisse d'Epargne au taux FIXE de 1,70 % sur 18 ans.

Accord du conseil avec 14 voix pour et une abstention.

3- Proposition d'une convention pour la gestion de l'abribus en centre-ville.

M. Le Maire rappelle aux élus que l'abribus en centre-ville a été rétrocédé par le Conseil Départemental du Morbihan à la commune. Il propose une convention avec la société ABRI SERVICES qui assurait déjà la maintenance jusqu'au 1^{er} septembre 2017. Il sera chargé de l'entretien et des réparations, moyennant le droit exclusif d'y insérer et commercialiser de la publicité. La durée du contrat est de 6 ans.

Accord du conseil à l'unanimité.

4- Demande de subvention exceptionnelle de l'OMSCL (Office Municipal des Sports de la Culture et des Loisirs)

M. Le Maire présente une demande de subvention exceptionnelle de l'OMSCL pour organiser et animer « Vilaine en Fête » qui aura lieu le 10 Mai 2018 au PORT de CRAN et le Forum des Associations Dolaysiennes prévu le 9 Juin 2018 à la salle des sports. Cette association ne dispose pas de fonds suffisants pour couvrir les achats nécessaires à l'organisation de ces deux événements. Elle sollicite la commune pour obtenir une subvention. Il est proposé aux élus de voter une subvention de 1 500 €.

Accord du conseil avec 13 voix pour et 2 abstentions.

M. Le Maire rappelle aux élus que le site du port de CRAN n'est pas équipé d'électricité. Afin d'organiser l'évènement « Vilaine en fête », il est nécessaire de louer un groupe électrogène. Un devis a été demandé à LOXAM pour un montant de 692,92 € TTC.

Accord du conseil avec 13 voix pour et 2 abstentions.

5- Budget Annexe Assainissement : Demande de Modification N°1.

Marie Claire LOYER DGS (Directrice Générale des Services) propose aux conseillers municipaux de modifier les chapitres 673 en fonctionnement et 704 en recettes pour titre annulé de 1 000 €

Accord du conseil à l'unanimité.

C- INFORMATIONS.

- 1- **Présentation du SATESE du 27/03/2018 (Service d'Appui Technique à l'Épuration et au Suivi des Eaux).**
Yves BERTHO présente aux élus le rapport du SATESE suite à la dernière visite du 27 Mars 2018. Dans ce rapport il est précisé que le volume journalier est de 148 mètres cube en entrée à la station et que le rejet est de bonne qualité.

D- QUESTIONS DIVERSES.

- 1- **Terrain d'accueil des groupes familiaux des gens du voyage pour l'année 2018.**
M. Le Maire rappelle aux élus que pour l'année 2018 au sein de la communauté de communes ARC SUD BRETAGNE, c'est à la commune de SAINT DOLAY de prévoir un terrain pour accueillir les groupes familiaux des gens du voyage. Il propose de retenir le parking de La LONGE. La communauté de communes ARC SUD BRETAGNE prendra à sa charge la fourniture d'eau, d'électricité et la mise à disposition de poubelles.
- 2- **Sentiers pédestres encombrés par des branchages.**
Franck FREHEL signale aux élus que des branches encombrant les sentiers pédestres aux environs du Château Rouge suite à l'abattage d'arbres par une entreprise. La commune va prendre contact avec celle-ci pour un rappel à l'ordre.
- 3- **Déploiement de la fibre optique par la communauté de communes ARC SUD BRETAGNE à BILLIERS.**
Jean Louis BELLIOU relate une information de la presse sur le déploiement de la fibre optique pour le Domaine de Roche Vilaine à BILLIERS. M. Le Maire rappelle que dans le cadre du Plan Bretagne très haut débit pour le déploiement numérique c'est le « Domaine de Roche Vilaine » qui a été retenu. Le coût de cette opération est de 27 128 € TTC.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE JEUDI 31 MAI 2018 A 20 HEURES 30

L'ADIL : Agence Départementale d'Information sur le Logement informe les propriétaires occupants concernant les aides de l'ANAH pour des travaux d'isolation. ADIL : 14 rue Ella Maillard à VANNES Tél : 08 20 20 12 03

Chèque Energie : les personnes à revenus modestes ayant reçu un chèque Energie d'une valeur de 150€ sont invitées à se renseigner auprès de la mairie pour toute question relative à son utilisation.

Commémorations du mai 1945 : Commémorations au monument aux morts avec dépôt de gerbes à 11 heures. Un verre de l'amitié sera offert par la municipalité

Le comité des fêtes de BURIN organise le dimanche 20 Mai 2018 sur les bords de l'étang de KERNEVY à SAINT DOLAY son **Show Nautique et Acrobatique** pour son **soixantième anniversaire**.

A partir de 14 heures : Manches d'aéroglesseur, Spectacles Acrobatiques, Animation musicale et Baptêmes d'Aéroglesseurs. Entrée 3 € et gratuit au dessous de 14 ans.

A partir de 21 heures : Bal populaire et Spectacle Pyrotechnique gratuit.

Sur place, nombreux jeux, manège pour enfants, buvette, galettes, crêpes, grillades, frites, etc.

L'Amicale Laïque « Arc En Ciel » organise un vide grenier le **dimanche 6 mai 2018 de 9 heures à 18 heures**. Restauration sur place (bar, grillades, frites ...) Renseignements et inscriptions au 02.56.50.62.63 ou 06.26.31.33.31, par mail stephanepoidevin2@gmail.com

Fileri Filera organise le samedi 19 mai 2018 un concert patrimoine à la Chapelle Sainte-Anne à 14h30 « The GOSPEL VOICES », association dolaysienne fera son récital.

Vilaine en Fête, la municipalité et l’O.M.S.C.L (Office Municipal des Sports, de la Culture et des Loisirs) accueilleront les voiliers et les vieux gréements le jeudi 10 mai 2018 au Pont de Cran. Une halte festive sera organisée par l’O.M.S.C.L, buvette, sandwiches, accueil musical avec le groupe des DIATOFOLIES et autres vous feront patienter en attendant l’arrivée de la flottille et ses marins vers 12h.

L’OMSCL (Office Municipal des Sports de la Culture et des Loisirs) de SAINT-DOLAY organise le samedi 9 juin 2018 le FORUM des Associations de 14 heures à 17 heures au complexe sportif de la Noë. Les disciplines suivantes seront présentes : Football, Basket, Karaté, Loisirs Dance, Rond-mitao, Yoga, Gospel et Pilates. Elles auront le plaisir de vous faire découvrir leur activité au travers de divers expositions, ateliers, parcours, disposés dans les 2 salles de sports et le terrain de football adjacent. Vous pourrez vous entretenir et poser toutes vos questions mais aussi essayer les différentes disciplines.

LE MARCHÉ de SAINT-DOLAY le Vendredi de 16h à 19h

Nous vous rappelons que le stationnement est interdit de 13h30 à 20h sur la place de l’église. Notifié par 2 panneaux d’interdiction et selon l’arrêté municipal n°2016231/1 en date du 31 mai 2016.

Vos prochains rendez-vous à la Médiathèque de Saint-Dolay

Samedi 26 mai à 10h30 : Spectacle jeune public

La compagnie D’Incidence présentera CUBES. Un spectacle de 30 min, pour les tous petits de 0 à 3 ans. Deux personnages dansent et jouent autour de petits cubes. Amitiés et conflits sont au rendez-vous et chacun cherchera le chemin qui mène à l’autre ... en musique ! Entrée gratuite, **réservation vivement recommandée**, les places sont limitées ! Téléphone : 02.99.90.29.29 / Email : mediatheque@saintdolay.fr

Appel à participation

Dans le cadre des prochaines *Journées du Patrimoine* qui se dérouleront au mois de septembre 2018, la Médiathèque souhaite exposer des *cahiers ou feuilles de chants* traditionnels. Si vous en possédez dans vos archives familiales et que vous êtes d’accord pour nous les prêter, merci de nous en parler à l’accueil de la médiathèque dès à présent !

Retrouvez plus d’informations sur la page Facebook de la médiathèque **@MediathequedeSaintDolay** ainsi que sur le site de la commune **www.saintdolay.fr**

Ouverture de la médiathèque : mercredi : 9h/12h et 13h30/18h | vendredi : 15h/18h | samedi : 9h/12h30

Concours des maisons fleuries (à remettre en mairie avant le 20 Juin 2018)

Nom :		Prénom :	
Adresse :			
Code Postal :		Ville :	
OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	Souhaite être membre du jury (pour les communes extérieures)	
OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	Participera au concours des maisons fleuries	